

La constitution d'un corpus de sources orales et ses difficultés

Par Claude Chadelle,

Enseignant en Histoire

Toute synthèse historique sur la seconde guerre mondiale recouvre aujourd'hui une multiplicité d'approches. Cécile Vast dans sa communication, « L'histoire de la résistance en France, approche historiographique », souligne cette évolution récente de la recherche qui tend à dégager cette période sensible de l'histoire de France des modes et des différentes utilisations partisans qui se sont succédées depuis 1945 pour constituer des mémoires souvent plus politiques qu'objectives.

Ainsi, l'historien Pierre Laborie, dans un livre récent, « *Le chagrin et le venin* », Bayard, 2011, p 366, met en garde contre les simplifications abusives : « de 1939 à 1945, tout ne cesse de se modifier en fonction du découpage et du statut des zones imposées par l'armistice [...], en fonction des groupes sociaux et de leur identité culturelle, des lieux, des situations, des moments, des particularismes régionaux, du cours de la guerre... ».

Les Basses Pyrénées échappent d'autant moins à cette complexité de la période, que sur un territoire d'échelle départementale, elles rassemblent des traits et des dynamiques le plus souvent dispersés sur l'ensemble du pays. Cette spécificité est liée aux caractères d'un département frontalier et côtier à la ruralité dominante (63,11% de la population en zone rurale). En 1940, il est une des destinations ultimes des réfugiés fuyant l'avance allemande et l'espoir des premiers évadés (vers l'Afrique ou l'Angleterre). Après la Convention d'armistice et jusqu'en 1942, le territoire est divisé par la ligne de démarcation. Sur 150 kilomètres (des Landes à la frontière espagnole par Orthez et Saint Jean Pied de Port), elle oppose la zone basque occupée et la zone libre (Béarn et Soule), sous la tutelle de Vichy et des lois de « l'état français ». Sur toute la période, l'ensemble du département constitue une base d'évasion par l'Espagne vers des pays libres. En grand nombre, pris en charge par des réseaux (Comète, Orion, organisations résistantes...), ou en odysées individuelles, des proscrits venant de France et de toute l'Europe y passent, y séjournent : militaires alliés, agents secrets, résistants, persécutés raciaux, réfractaires au STO... Le département participe enfin à la stratégie nationale des autorités allemandes et vichyssoises à travers trois éléments principaux : les lignes ferroviaires internationales par Hendaye à l'Ouest et la liaison intérieure Pau-Canfranc ; le camp de Gurs élément du réseau d'internement organisé par Vichy; la côte basque, pièce du mur de l'Atlantique intégrée à l'organisation « Todt ».

Malgré une inégalité de traitement selon les thèmes, (voir l'article de Claude Laharie, « L'histoire du camp de Gurs, miroir déformant de l'histoire des Basses Pyrénées pendant la seconde guerre mondiale »), les faits concernant cette spécificité historique ont été documentés dans différentes recherches ; pour l'essentiel à partir d'archives publiques et privées, elles décrivent les composantes politiques, administratives et militaires de cette histoire. L'ouvrage de référence reste le livre de Louis Poullenot, « *Basses Pyrénées, occupation, libération, 1940-45* », Atlantica 1995. Il a été suivi de différentes publications :

livres, thèses, masters, articles de revues, d'associations ; ils sont référencés dans la bibliographie réalisée par Virginie Picaut dans le cadre de notre association « les Basses Pyrénées dans la Seconde guerre mondiale ».

À côté de cette trame de faits, déjà à la disposition de l'historien –même si elle doit être complétée, approfondie–, il demeure une part de réalité moins systématiquement étudiée, donc moins utilisée : celle émanant de témoignages écrits et oraux d'une population le plus souvent anonyme confrontée aux turbulences de l'Histoire. Différents facteurs peuvent expliquer cette moindre utilisation de ce type de sources : elles sont dispersées, de qualités inégales, plus ou moins bien recueillies (à des époques différentes), plus ou moins bien recensées ; leur subjectivité rend leur utilisation délicate, imposant une critique souvent difficile ; acteurs, témoins, avec le temps restent de moins en moins nombreux, difficiles à trouver, à entendre. Cependant, ces réserves ne sauraient masquer l'importance du témoignage dans la compréhension de la complexité et des vérités multiples propres à cette période.

À la veille de la guerre, on pourrait percevoir les Basses Pyrénées comme excentrées sur le territoire national. Certes, l'hécatombe de la Première guerre particulièrement marquée dans le Sud-Ouest reste dans les mémoires ; les soubresauts de la guerre civile espagnole, avec l'arrivée de réfugiés républicains ont pu marquer certaines régions frontalières. Mais, selon l'expression de Louis Poullénot, Basques et Béarnais savent « apprécier à leur juste valeur les avantages et privilèges de ce département où il fait bon vivre [...] ; ils ont pour dénominateur commun un attachement aux notions de liberté et d'indépendance, une saine tradition démocratique et républicaine [...], avec pour ligne de conduite le rejet des parties extrémistes ». Malgré ces dynamiques de mesure et d'équilibre, avec la déclaration de guerre aucune partie de ce territoire ne peut échapper aux nouvelles réalités. Chaque citoyen dans sa singularité géographique, socio-professionnelles et culturelle doit faire des choix. La spécificité de la situation de guerre imposée au département les rend plus nombreux, parfois plus difficiles. Ils se font sur certains thèmes récurrents : la défaite, les prisonniers, les réfugiés ; Pétain, l'état français (ses valeurs, son organisation) ; l'occupation et la ligne de démarcation ; réquisition et marché noir ; persécutions raciales, rafles ; collaboration, STO, résistance et évasions ; libération, épuration, reconstruction.

Ces décisions individuelles, souvent prises dans l'urgence sont à la rencontre d'influences multiples d'importances inégales : histoires familiales, personnalités, âge et situations professionnelles, engagement politique, réseaux de relations et d'informations, dynamique de groupe, poids des événements, conditions législatives, rumeurs. Les solutions retenues par chacun vont marquer le destin collectif, interagir avec les grandes évolutions de la période. En « Concordance des temps », selon le beau nom de l'émission de Jean Noël Jeanneney, les conditions de ces solutions individuelles peuvent être référentiels d'expériences pour le citoyen contemporain.

Rendre compte de ces choix nous a donc paru une priorité pour de futures recherches ; elles passent par la constitution d'un corpus de témoignages le plus exhaustif possible.

Une méthodologie particulière propre à ce type de sources.

Les témoignages écrits ou oraux sont de trois types : ceux contemporains de l'action (récits, journal, correspondance) ; ceux rapportés par le témoin plus ou moins longtemps après les faits, spontanément

ou en réponse à un questionnaire ; les troisièmes, plus indirects, rapportés par l'entourage ou des descendants.

Cette documentation diverse dans sa nature comme dans sa forme a en commun la subjectivité. Elle demande critique, mise en relation, confrontation avec des faits déjà documentés.

Pour les chroniques et correspondances contemporaines de l'action, il faut mettre en lien avec les conditions d'écriture, les motivations, les destinataires.

Quant à la représentation mémorisée du réel, elle sollicite le sens critique bien davantage encore. Il s'agit d'une mémoire vivante évoluant avec le temps et l'historiographie. Elle peut se nourrir de lectures, répondre à des constructions ultérieures de mémoires collectives : projets politiques, mise en valeur de groupes, d'associations, de faits valorisés ; de plus, dans l'esprit du témoin ces derniers restent plus clairs, plus facilement exprimables que les motivations personnelles, plus floues, plus diverses et parfois moins glorieuses. Entre autres exemples, certains récits de réfractaires au STO, sont significatifs de ces éclairages différents. Les raisons du refus du STO sont peu évoquées : peur de l'Allemagne, espoir de rester près de son terroir, patriotisme, opportunités de fuite... ; en revanche, les conséquences de cette décision sont largement décrites : évasions, participation à la résistance ou aux combats de la France libre ; car ces actes, après la guerre, ont été valorisés par l'historiographie, commémorés dans les associations.

À ce poids du collectif et du social dans le récit d'une histoire personnelle, vient s'ajouter naturellement l'intime : un émotionnel, une justification, un besoin de redonner une cohérence qui n'existait pas.

C'est donc dans cette subtile diversité de natures et de composantes que s'affirment l'originalité de ce type de sources et les contraintes qu'elles imposent à l'historien.

Démarche pour le recueil et la mise à disposition du témoignage

Elle nécessite plusieurs étapes.

Le choix du témoin

Il faut définir son profil et l'intérêt qu'il présente à travers plusieurs éléments : sa personnalité, son milieu familial, professionnel, socio-culturel ; son expression ; la nature du récit, son intérêt historique ; les possibilités de mettre en perspectives. Cette approche est assez rapide : elle peut se faire par téléphone, lettre, petit entretien préalable. Elle doit être suivie d'une critique rigoureuse qui peut pousser à ne pas retenir le témoignage.

La préparation de l'entretien

La démarche précédemment décrite, va permettre l'élaboration d'un questionnaire. Il sera le fil conducteur de l'interview ; il donnera la précision, permettra d'éviter les digressions et mettra en rapport avec les faits historiques concernés. Dans nos entretiens, combien de témoins à partir d'un détail évoqué, d'une émotion retrouvée, s'engagent sur des sujets importants pour eux, mais sans réel intérêt pour la recherche.

L'entretien lui-même

Il doit se faire dans une limite de temps définie. Pour respecter le questionnaire, une certaine coercition s'impose. Mais, en même temps, il est nécessaire de libérer des espaces propres à libérer la parole ; car c'est dans ce cadre, qu'à côté de l'histoire des faits, particulièrement vivante dans la mémoire, plus objective, plus authentifiable, vont se faire jour comme en creux de ce récit les moments oubliés, les motivations, les perceptions subjectives de la réalité de l'époque : matériaux plus enfouis, difficiles, mais particulièrement précieux. Citons l'exemple de cette fille d'un authentique chef résistant, qui retrouve l'émotion qu'elle a eue à jouer du piano sur les genoux d'un soldat allemand ; ce qui nous permet ensuite de glisser sur la complexité des rapports avec l'occupant. L'expression de cette complexité se fera d'autant mieux si l'entretien est mené par deux personnes.

L'aspect inachevé de notre travail

Pour nombre de témoins déjà enregistrés, ou pour les derniers qui se manifestent dans l'urgence de l'âge (ils ont quatre-vingt ans et plus), le travail critique qui doit suivre n'a pas été fait. Leur témoignage reste donc une source « brute » livrée aux futurs utilisateurs du corpus ; il y est présenté sous deux formes, le récit intégral et une fiche-résumé. Pour une publication future, l'utilisateur doit vérifier si une autorisation juridique d'ouverture au public a été signée par le témoin ou ses proches.

Les différents éléments du corpus.

Ils sont de trois sortes.

Des témoignages déjà recueillis et transmis dans différents ouvrages.

Tous ces travaux ont été recensés dans la bibliographie du sujet réalisé par Virginie Picaut (site de l'association « les Basses Pyrénées dans la Seconde guerre mondiale » hébergée à l'ONAC de Pau). Ils sont divers par leurs natures et leurs auteurs : déjà utilisés dans des travaux de recherche (masters, thèses, livres) ; ouvrages de présentation de témoignages ; récits autobiographiques. Les témoins concernés peuvent être des gens peu connus, des personnalités locales, ou des personnages de notoriété nationale. On se bornera à citer quelques exemples.

Parmi ceux restés anonymes, on rencontre des passeurs occasionnels (parfois hors réseaux) pour le franchissement des Pyrénées ou de la ligne de démarcation ; des personnes ou des familles ayant caché des juifs élevés ou non au rang de « Justes » ; des évadés de France aux destins divers ; des résistants dans les maquis ou l'administration ; des prisonniers ; des requis du STO ; des déportés.

Dans les acteurs déjà reconnus, on trouve des membres de réseaux de résistance ou d'évasion, des combattants de la France libre.

Parmi les personnalités de notoriété nationale, on peut citer Monsieur Daniel Cordier, secrétaire de Jean Moulin, parti de Pau pour l'Angleterre en 1940 (livre « Alias Caracalla »), le professeur Frydman caché par une famille de Soumoulou ou madame Viviane Forester, prix Goncourt, petite fille juive réfugiée à Pau pour franchir les Pyrénées.

À ce jour, la bibliographie recense plus de deux cent ouvrages.

Hors bibliographie, des témoignages mal répertoriés.

Ils sont nombreux, émanant le plus souvent de ces anonymes de l'Histoire. Ils sont enregistrés de manières très diverses et dispersés géographiquement. On trouve des récits écrits, des cassettes-vidéo, des films, des Cédéroms et des DVD. Ceux qui ont recueilli ces témoignages sont tout aussi nombreux : élèves et professeurs dans le cadre de conférences internes aux établissements, des TPE ou des mémoires collectifs du « Concours national de la Résistance et de la Déportation » ; des associations : « Mémoire collective en Béarn », « Paroles de témoins », « Ensemble pour la paix », « Le souvenir français », « Vie du Milieu de Billères en Ossau », « Association Maginot » ; leur liste plus exhaustive figure dans la bibliographie précédemment citée.

Des institutions : bibliothèques, médiathèques, archives départementales avec notamment un fonds concernant les prisonniers de guerre.

Des radios et télévisions dans le cadre de reportages : Radio Oloron, Voix du Béarn, France3 ou chaînes nationales (passeurs, le rôle de la gare de Canfranc..), la télévision belge (film sur le réseau Comète en 1970), réalisations récentes (sur ce même réseau, « Le dernier passage » projeté le 9 décembre 2011 au cinéma palois Le Méliès).

La qualité de ces réalisations est inégale mais la plupart sont exploitables ; l'urgence est d'en faire un inventaire systématique.

Troisième élément de ce corpus: les derniers témoins à se manifester.

Il s'agit de personnes très âgées ou de leurs descendants directs ayant répondu à l'appel lancé dans la presse par notre association (en 2010). A ce jour, nous avons déjà recueilli vingt-quatre témoignages ; il en reste une quarantaine à réaliser ; d'autres témoins sont encore susceptibles de se manifester. La plupart d'entre eux n'étaient pas connus jusqu'ici ; ils accompagnent parfois leurs paroles d'un résumé manuscrit plus ou moins important. Dans certains cas, c'est une épouse ou un descendant direct qui, outre ses souvenirs, nous livre un ensemble documentaire concernant son parent : pièces administratives, photos, correspondances, journal d'époque.

Trois exemples peuvent aider concrètement à montrer l'intérêt de ces ultimes témoignages pour la recherche. Chaque témoin, dans sa spécificité, reste représentatif d'un choix que les circonstances ont imposé à bien d'autres.

Le premier émane de Madame Marie Ségot née en 1920, veuve depuis 1973 ; elle garde précieusement, mais sans en faire d'usage particulier, le journal de son mari écrit dans les années de guerre. Ce jeune homme, réfractaire au STO en 1943, décrit au quotidien la chronique de son évasion par les Pyrénées, puis de son internement en Espagne dans les prisons franquistes, notamment au camp de Miranda. Il illustre son journal de nombreux croquis de qualité. L'intérêt présenté est double : rareté dans la précision du récit d'internement et expression significative d'un contexte historique et socio-culturel particulier. La qualité de ces mémoires nous a permis de les présenter et de les publier : Jean-Baptiste Ségot, *Mémoires d'un dissident : de Pau à Miranda (1943)*, Pau, ONAC, association les Basses Pyrénées dans la deuxième guerre mondiale, 2012, p 85.

Le second exemple concerne l'histoire de la famille du maire d'un village des environs de Pau : Maurice Luciat de Boeil-Bezing. C'est sa petite-fille, Mimi Barraqué Bigot (cinq ou six ans à l'époque des faits) qui transmet aujourd'hui leur mémoire. Jusqu'ici, ils n'avaient fait l'objet d'aucune diffusion ou reconnaissance particulière, excepté un article sur les enfants cachés à Lourdes pendant la guerre dans « L'essor Bigourdan », petit hebdomadaire d'information locale du Jeudi 25 décembre 2002 (Lourdes). Les Herzberg, famille juive de fourreurs parisiens se réfugient à Lourdes avec leurs deux enfants et six autres parents vers 1941- 1942. Ils entrent en contact avec le père de Mimi, Laurent Layus. Outre l'aide matérielle en tant que boucher, apparemment, comme il l'a fait avec d'autres familles, il va les aider à se cacher en période de rafle : les enfants, avec Mimi, sont envoyés chez les grands parents à Boeil-Bezing. Maurice Luciat profite de sa position de maire pour faire à madame Herzberg une fausse carte d'identité ; dans une période, faut-il le rappeler, où les maires sont régulièrement sollicités par les autorités pour dénoncer les étrangers présents sur le territoire communal. Par ailleurs, dans le dossier personnel constitué par Mimi Barraqué, on trouve les lettres de remerciements de deux autres familles juives adressées à son grand père pour les avoir sauvées : familles Parienté, fourreurs à Biarritz et Bordeaux et Dorfmann entrepreneurs de spectacle et locations de films résidant à Bordeaux puis à Marseille. Une citation d'une de ces deux lettres aux contenus à peu près identiques et toute deux datées de Décembre 1944, juste après le départ de ces juifs réfugiés, montre bien la nature des actes courageux et salvateurs du maire : « Un fait entre tous [...] c'est lorsqu'en Mai dernier vous aviez, en tant que maire de Boeil - Bezing, à fournir un état nominatif des Israélites résidant dans votre commune, vous n'avez pas craint malgré tous les ennuis que cela pouvait vous occasionner de déclarer sur votre état : « Néant ». J'ai beaucoup apprécié ce geste qui me mettait à l'abri. Vous n'avez jamais manqué de me prévenir lorsque les Allemands, la gestapo ou la milice étaient de passage à Boeil-Bezing, et à ce moment vous m'engagiez à garder la chambre par prudence ». Après la guerre, la famille de ce maire discret n'éprouvera pas le besoin de mettre en avant ses actes de résistance civile qui ont sauvé plusieurs familles. Les archives ou les mémoires ultérieures officielles n'en garderont aucune trace alors qu'elles valoriseront des faits plus secondaires. Devant ce récit retrouvé, de courage, voire d'héroïsme anonyme, notre but est de le mettre à disposition de la recherche (publications) et d'en valoriser les auteurs, en essayant, sans doute bien trop tardivement, de les faire classer au rang de « Justes » auprès de « Yad Vashem ».

Le troisième exemple illustre ces choix individuels, dont les conséquences font entrer de très jeunes gens dans l'Histoire et ensuite, dans sa mémoire commémorative. Il concerne M. Albert Laclotte de Moncaup (près de Lembeye), né en 1923. En 1940 celui-ci travaille sur la propriété familiale située à l'écart des grands axes, dans un paysage de collines où alternent bois, maïs et vignes. Le père est un ancien combattant de 1914-1918 ; la famille n'a pas d'engagement politique particulier, si ce n'est un certain sentiment anti-allemand propre aux anciens combattants. Avec d'autres jeunes voisins, A. Laclotte part aux chantiers de jeunesse à Barbaste (Lot et Garonne), sans doute en 1942 ; ils sont 85, partagent avec leur chef une opposition à Pétain et aux Allemands. En 1943, ils apprennent qu'ils vont devoir partir en Allemagne dans le cadre du STO. Conseillés par leur supérieur, A. Laclotte et quatre camarades de sa région refusent ce risque ; sachant qu'ils peuvent se cacher dans les campagnes écartées de leurs villages, ils s'évadent ; ils mettront cinq jours pour rejoindre Moncaup. A. Laclotte va se cacher pendant plusieurs jours dans une dépendance de la ferme. Les gendarmes le cherchent : il est déserteur. Une nuit, la famille va surprendre des maquisards locaux en train de se ravitailler dans le jardin de la ferme ; pour A. Laclotte, ce fait sera l'occasion de prendre contact avec des résistants et de les rejoindre peu après dans le maquis local. Il n'a pas de souvenirs d'actions particulières ; il parle d'un groupe de jeunes gens faiblement armés, cachés dans les bois autour de

Moncaup. Dénoncés, les maquisards sont avertis de la trahison par certains gendarmes de Lembeye ; notre témoin se réfugie dans une ferme d'un village voisin où il est ravitaillé toujours, par un gendarme. Devant à nouveau s'enfuir, il rejoint par relations le maquis de Sombrun, groupe des Hautes Pyrénées, organisé, armé, impliqué dans différentes actions décrites par M. Cubéro dans son livre *Histoire des Hautes Pyrénées pendant la Seconde guerre mondiale*. Nouvelle dénonciation : le maquis d'une cinquantaine d'hommes est à son tour assiégé par les Allemands (juillet 44). Certains maquisards sont tués, d'autres faits prisonniers. Albert Laclotte réussit à s'échapper et à rejoindre les environs de la ferme familiale pour se cacher. Dans les jours qui suivent, le village est occupé par les Allemands : ils retiennent le maire et le père de M. Laclotte ; ils entraînent dans le bourg deux jeunes prisonniers résistants étrangers à la région et les exécutent dans un ravin près de la ferme de A. Laclotte. Celui-ci, accompagné de son père et d'un voisin, remonte les corps. Après cet épisode, le maquis de Sombrun étant dissous, M. Laclotte et certains de ses camarades partent dans les Landes et rejoignent le 81^{ème} RI à Libourne. Là, il complète sa formation militaire en se spécialisant dans les transmissions. Peu de temps après, le régiment est dirigé vers Lyon puis fera la jonction avec la 1^{ère} armée sous le commandement du Général Leclerc. A partir de ce moment, A. Laclotte, toujours dans les transmissions, va participer à l'odyssée de cette armée : campagne d'Alsace, Allemagne, Autriche. Il défilera sous les ordres de Leclerc le 14 juillet 1945 à Innsbruck ; il reste en occupation jusqu'en 1946 et refusera un engagement dans l'armée pour revenir dans son village. Après la guerre, outre des liens avec les vétérans de la première armée, il participera aux cérémonies commémoratives du maquis de Sombrun et sera l'artisan de la construction et de l'animation du mémorial de Moncaup dédié aux deux jeunes résistants exécutés à côté de sa ferme.

A travers ces trois exemples, on mesure l'importance des motivations, de la mémoire cachée, des sources oubliées qui viennent éclairer les angles morts de la seconde guerre mondiale.

Conclusion

Les enseignements que l'on peut tirer à ce jour, de la constitution d'un corpus de témoignages restent fragiles et incomplets. Il n'est pas achevé et parmi les nombreux récits recensés, beaucoup restent à être authentifiés par de futures recherches. Par ailleurs, dans l'utilisation de ce type de sources, on ne saurait négliger un déséquilibre flagrant : les comportements retenus comme positifs ou neutres par les mémoires postérieures se racontent plus volontiers que ceux réprouvés par la morale et la politique des vainqueurs.

Malgré ces réserves méthodologiques quelques lignes de force peuvent s'esquisser. Sur la période, la spécificité géographique et historique du département impose à une population peu préparée et peu encline aux extrêmes un grand nombre de choix. Les témoignages mettent en valeur le poids des circonstances, la diversité des solutions retenues et, de manière plus cachée, la complexité des motivations. Les explications concernant les dynamiques collectives peuvent s'en trouver modifiées. La hiérarchie des faits retenue jusqu'ici par l'historiographie et les mémoires commémoratives peut être remise en cause. C'est même une part de réel essentielle, largement oubliée, qui peut apparaître à côté de ces récits établis (l'émergence de la résistance civile par exemple).

Ainsi, avec toute sa complexité d'approche, le travail sur le témoignage doit contribuer largement à la mise en valeur de ces vérités multiples concernant la période et particulièrement les Basses Pyrénées. Il peut être dérangeant, relativisant des connaissances historiques établies et pouvant participer à la distorsion entre mémoire et Histoire.